



Motion de la CGT SPIP du Val de Marne (94)

Nous, personnels du SPIP du Val de Marne, réunis en assemblée générale de syndicat, exprimons par le biais de cette motion notre inquiétude, notre mécontentement et notre colère face à la situation désastreuse que nous impose notre administration.

En effet, voilà 6 mois que nous attendons la mise en œuvre de la réforme statutaire de la filière insertion probation dont nous venons d'apprendre le report en 2019 alors que :

- le protocole a été signé par l'ensemble des organisations représentatives de notre filière
- le protocole a été signé par le Ministre de la Justice le 22/07/16,
- le protocole a été contresigné par le Président de la République Monsieur François HOLLANDE, le 26/07/2016
- l'ensemble des textes règlementaires ont été examinés et adoptés lors du Comité technique ministériel du 6 mai 2017

Par conséquent, nous nous tenons prêts à exprimer plus fermement notre colère si l'administration ne respecte ses engagements et à nous inscrire dans une large mobilisation unitaire interprofessionnelle.

**LE RESPECT DES AGENTS PASSE PAR LE RESPECT DE LA PAROLE
DE L'ETAT**

CRETEIL, le 9 novembre 2017
CGT SPIP VAL DE MARNE
SPIP 94